

NOTE SUR LES IMPACTS DU COVID-19 SUR LES PERSPECTIVES MACROÉCONOMIQUES EN 2020

La maladie à coronavirus de 2019-2020 (COVID-19) est apparue, à la fin du 4^{ème} trimestre 2019, à Wuhan en Chine, et s'est rapidement propagée à travers le monde entier. Au regard de sa vitesse de propagation, cette épidémie est vite devenue une pandémie selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), avec des dizaines de milliers de pertes en vies humaines. Elle a également engendré de graves conséquences sur l'activité économique et financière, au regard des mesures mises en œuvre par les différents pays, notamment celles relatives au confinement des populations et à la fermeture totale ou partielle des frontières.

Le continent n'a pas été épargné par cette pandémie. Particulièrement, au Mali le nombre de cas positifs est de 45, avec 5 décès au 5 avril 2020.

La présente note a pour objet de faire une estimation des impacts du COVID-19 sur la situation économique et financière et de proposer un plan de riposte en vue d'atténuer les graves conséquences économiques et sociales de la pandémie.

I. Effets macroéconomiques du COVID-19

Selon les estimations préliminaires du Fonds Monétaire International (FMI), l'impact de la pandémie du COVID-19 serait plus important que celui de la crise des subprimes survenue en 2008-2009. Ainsi, il est attendu une contraction de l'activité économique dans les principaux pays industrialisés, à l'exception de la Chine (+2,2% contre une prévision initiale de +6,6%).

1.1. Secteur réel

Au plan économique, le Mali commence déjà à ressentir les effets de la pandémie. Les prévisions établies par les services officiels fixent le taux de croissance de l'économie malienne à 0,9%, contre une projection initiale de 5,0%.

Tous les secteurs seraient affectés, avec une forte chute de la production dans le secondaire et le tertiaire. En effet, le taux de croissance du primaire ressortirait à 3,0% et celui du secondaire est fixé à -1,6% contre des prévisions initiales respectives de 5,6% et de 3,5%. Quant au secteur tertiaire, sa croissance passerait de 5,5% à 0,8%.

La contreperformance resulterait essentiellement du ralentissement attendu dans les approvisionnements de certaines industries et des mesures de restriction déjà mises en œuvre dans les secteurs de l'hôtellerie, des transports, de la restauration et du tourisme.

Dans le domaine des prix, il est attendu un relèvement du niveau général, en rapport avec les difficultés d'approvisionnement liées aux mesures mises en œuvre par les pays et du fait des comportements de spéculation déjà observés. Ainsi, le taux d'inflation se situerait entre 0,3% et 4,9%.

1.2. Secteur des finances publiques

Les conséquences économiques et financières du COVID-19 devraient se traduire par des manques à gagner au niveau des ressources budgétaires et de trésorerie. En effet, du côté des recettes fiscales, il est attendu, au terme du premier semestre 2020, un gap de **182,2 milliards de FCFA** par rapport aux prévisions initiales, en liaison essentiellement avec la révision à la baisse des recouvrements d'impôts et taxes intérieurs et sur les importations.

En plus de la couverture de ce besoin de 182,2 milliards de FCFA, il convient de prévoir de nouvelles dépenses liées à la pandémie du COVID-19, du fait notamment de la prise en charge :

- de la mise à niveau du plateau technique des hopitaux pour les malades infectés par le COVID-19 ;
- des personnes mises en quarantaine ou des mesures de confinement, le cas échéant ;
- des mesures de soutien à l'économie et/ou aux populations vulnérables ;
- d'un soutien accru aux secteurs de l'approvisionnement en électricité et en eau potable afin d'éviter les ruptures intempestives en cette période de chaleur.

Dans la même veine, les manques à gagner au niveau des aides budgétaires (dons programmes et dons projets) devraient se situer à **39,9 milliards de FCFA**.

Au total, les manques à gagner en termes des recettes du budget général sont attendus à **222,1 milliards de FCFA** au premier semestre 2020.

En tenant compte des économies envisageables au niveau des dépenses, il se dégagerait un besoin de financement non couvert de 182,2 milliards au 30 juin 2020.

Au cours de la même période, il est attendu un accroissement des dépenses de santé et d'urgence sociale. Ainsi, les dépenses budgétaires augmenteraient, au premier semestre 2020, de 118 milliards de FCFA, dont 50 milliards de FCFA dédiés au plan de réponse en

faveur de la riposte sanitaire contre le COVID 19 et 68 milliards de FCFA en appui aux soutiens économiques et sociaux pour mitiger les effets du COVID 19.

Il reste entendu que ce montant pourrait évoluer en fonction des discussions en cours avec le secteur privé.

De ce qui précède, le déficit budgétaire devrait ressortir à **606,6 milliards de FCFA**, soit 5,8% du PIB contre 3,8% dans le projet de loi de finances rectificative 2020.

II. Mesures de riposte

Dès la déclaration de la pandémie, le Gouvernement de la République du Mali à travers le Ministère de la Santé et des Affaires Sociales a élaboré un Plan d'actions pour la prévention et la réponse à la maladie du COVID 19. La stratégie ainsi élaborée s'articule autour de 5 axes :

- une stratégie de prevention de l'introduction du COVID19 au Mali;
- une stratégie de prise en charge des cas et rupture de la chaine de transmission;
- une stratégie multisectorielle de réponse;
- une stratégie sanitaire;
- une stratégie de communication.

Cette stratégie est en cours de réévaluation après l'apparition des premiers cas au Mali. Une liste de besoins en matériels et équipements prioritaires est jointe en annexe.

Au plan économique, pour atténuer, les effets de la pandémie, au-delà des mesures sanitaires, la politique budgétaire doit intervenir pour accorder une aide considérable aux personnes et aux entreprises les plus touchées, y compris dans les secteurs informels les plus difficiles d'accès. Les mesures de réglementation et de contrôle doivent avoir pour but de préserver la stabilité financière et la solidité du système bancaire, tout en soutenant l'activité économique. Le FMI recommande aux Etats un ajustement des dépenses favorable à la croissance ainsi qu'un soutien financier permettront d'assurer un atterrissage en douceur.

Le Mali, à l'instar des autres pays du Sahel, est déjà confronté à des problèmes sécuritaires dont la prise en charge pèse très lourd pour le Budget de l'Etat. En outre le Mali rencontre des difficultés au niveau de la mobilisation des recettes internes. En cas d'augmentation de manière importante des cas de COVID 19 et l'inscription dans la durée de la pandémie, il serait très difficile au Gouvernement de faire face à tous les besoins et ses engagements sans l'appui des partenaires.

Ainsi, il est proposé d'exclure toute forme de cadeau fiscal afin de permettre à l'économie de redémarrer dans les meilleures conditions (problème de droits acquis à éviter).

Les avantages spécifiques réclamés par une partie d'un secteur économique, lors des discussions en cours, ont été écartés pour permettre aux mesures de profiter à l'ensemble des agents économiques. Les avantages ne devraient être accordés qu'aux entreprises en règle vis-à-vis de l'Administration fiscale.

Ainsi, les mesures suivantes d'allègement fiscal sont proposées :

- Suspension pendant trois (03) mois de la TVA sur l'eau et l'électricité;
- Report du délai de paiement de l'acompte provisionnel du 31 mars au 31 mai sans majoration ;
- Report du délai de paiement des vignettes (automobile et TTR) du 31 mars au 31 mai sans pénalités ;
- Report du paiement de l'impôt synthétique du 31 mars au 31 mai sans pénalités ;
- Efforts du Trésor pour payer certains mandats en souffrance des entreprises en difficulté ;
- Maintien des contrôles fiscaux (pour éviter la prescription), mais modalités de paiements à négocier au cas par cas.

Bamoko, le 6 avril 2020